

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE



22 rue Létenduère – 49000 ANGERS - Tél : 06 70 91 34 86

Email : comite@bridgeanjou.com - Site web : www.bridgeanjou.com

REGLEMENT COMPLET DES COMPETITIONS (RCC) SAISON 2022 – 2023

Les modifications apportées depuis la version initiale du 09/09/22
sont surlignées en jaune

COVID 19

La capacité maximale des clubs accueillant les compétitions prend en compte les mesures sanitaires exigées par la FFB au jour de la compétition.

Les clubs et les joueurs s'engagent au respect strict du guide sanitaire de la Fédération (FFB) > en ligne sur le site du Comité

SOMMAIRE

ORGANIGRAMME	2
INSCRIPTIONS	3
Frais d'engagement	4
DLI & Mémo compétitions	6
DATES ET HORAIRES DES RENCONTRES	8
ABANDONS, REMPLACEMENTS	9
FINALES DE LIGUES	10
COMPETITIONS PAR PAIRES	12
Divisions Nationales/2	13
Excellence/2	15
Honneur/2	18
Promotion/2	21
COMPETITIONS PAR QUATRE	24
Division Nationale Open/4	25
Excellence/4	26
Honneur/4	29
Promotion/4	32
ESPERANCE	34
SCOLAIRES / CADETS / - 31 ans	35
COUPE DE FRANCE	36
INTERCLUBS	40
TROPHEE DE France	44
CHALLENGE DE L'ANJOU	45
Tournois Régionaux	48
Coupe des Pays de Loire	50
Simultanés du Comité	51
TROPHEE PIERRE LEBRET	52
TUTORIELS	54
S'inscrire en ligne	54
Alimenter son compte FFB	56

ORGANIGRAMME

Depuis l'AG du 24/10/21

PRESIDENCE

Jean-Paul NOURY / 06 87 70 08 08
Jpnoury53@gmail.com

1er Vice-Président

Bernard ROBINET / 06 76 67 84 58
brobinet@me.com

Vice-Président : compétitions-arbitrage

Dominique GOUMARD / 06 23 38 46 10
goumard@mailcity.com

Vice-Présidente : communication-développement

Euriell QUERAN / 02 41 37 04 74
eurieill@bridgeplus.com

Secrétaire général

Serge BREVET / 06 25 76 07 09
ser.brevet@free.fr

Trésorier

Béatrice GRATON / 06 14 11 66 89
beatrice.graton@orange.fr

Directeur des compétitions

Jacques BLIN / 06 70 29 01 30
jacqblin@gmail.com

Autres membres du Conseil d'Administration

Huguette AMBROISE, Pierre CHEVREUL, Jean-Yves GRAND, Claudine LANTA, Jean LECOQ, Catherine PAVERO, Nadine PULY-CHAMPAGNE, Patrick ROCTON et Catherine SIMON.

Animateur Pédagogique Régional

Laurent LIPSZYC / 02 41 87 79 86
laurentl.apr@gmail.com

C.R.E.D Président

Gérard FLEURENCE / 06 60 80 19 55
gerard.fleurence@free.fr

C.R.E.D. Vice-président

Yves MONTESSUY / 0688023090
yvesmontessuy@gmail.com

C.R.E.D. membres : Jean Louis BERSON, Jean Pierre CARCY, Annick BOHNE, Jean-François NGUYEN, Edmond GAUTIER, Arlette BURGALASSI

REGLEMENT DES COMPETITIONS 2022/2023

👉 La FFB (fédération) a rédigé un mode d'emploi exhaustif sur l'utilisation de l'espace licencié du site FFB, n'hésitez pas à vous y référer.

Il est disponible sur votre espace licencié *FFB > Documents > Tutoriels*

Important : Dans toute communication avec le Comité concernant un ou des joueurs, il est impératif de préciser le n° de licence de la ou des personne(s) concernée(s).

RNC = Règlement National des Compétitions, édité par la Fédération (FFB)

RCC = Règlement Complet des Compétitions, édité par le Comité

Inscriptions

Les joueurs s'inscrivent directement en ligne sur leur espace licencié du site FFB (fédération) *.

Lors de vos inscriptions il est important de respecter votre zone d'inscription qui est fonction du lieu de votre club. **Vous devez vous inscrire dans le centre qui est le plus proche de votre club. En cas de places manquantes sur un centre, le Comité se réserve le droit de transférer une équipe sur un autre centre correspondant davantage à sa zone géographique.**

Ex : les centres de Pornic, le Pouliguen, St-Nazaire et la Baule sont réservés prioritairement aux clubs de la presqu'île.

*Sauf pour les Interclubs et la Coupe Des Clubs (CDC) (auprès de votre club) et les Divisions Nationales (DN) (par mail auprès du Comité).

👉 Un tutoriel « Comment s'inscrire en ligne » est disponible à la fin du RCC et sur le site du Comité, rubrique « Compétitions ».

❖ Catégories par âge

Scolaire = - de 16 ans

Cadet = 16 ans et + / - de 18 ans / ceux qui suivent programme Cadet 1ère année

Junior = 18 ans et + jusqu'à 25 ans au 1er janvier de la saison en cours

Sénior = Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

❖ Paiement des engagements

Tous les paiements se font en ligne sur le site de la FFB lors de l'inscription* et de chaque qualification au stade suivant.

* Sauf pour les Interclubs (auprès de votre club), les DN et Finale de Ligue (à la table), Scolaire et Cadet (gratuit).

1. Le paiement du 1^{er} stade d'une compétition s'effectue au moment de l'inscription, juste après avoir validé la composition de l'équipe.

2 choix possibles :

- Par défaut, la somme à régler est partagée équitablement entre tous les joueurs. Pour cela,

la personne qui inscrit l'équipe doit s'assurer que chaque participant a la somme suffisante sur son « compte FFB ». Si ce n'est pas le cas et que le capitaine (soit le 1^{er} nom inscrit) possède la somme totale sur son compte FFB, il est alors proposé :

- Le règlement de la totalité par le capitaine, c'est une case à cocher. Si cette case n'apparaît pas c'est que NI les joueurs, NI le capitaine ne possèdent la somme suffisante pour payer. Il faut alors approvisionner le ou les comptes FFB.

2. Lorsqu'une équipe a joué le 1^{er} stade et est **qualifiée au stade suivant**, l'inscription se fait automatiquement via le logiciel FFB **MAIS le paiement reste à faire.**

En effet dans ce cas, tous les joueurs de l'équipe verront apparaître un bandeau sur la page *Accueil* de leur espace licencié. Celui-ci invite à se rendre dans la rubrique « paiement » pour effectuer le règlement.

👉 **Tout paiement devra être effectué au plus tard 72h avant le jour de compétition. Dans le cas contraire l'équipe sera déclarée forfait automatiquement.**

📖 **Tutoriel** « Comment alimenter son compte FFB » disponible à la fin du RCC ou sur le site du Comité, rubrique « Compétitions ».

A SAVOIR

Rubriques « Compte FFB » et « Paiement » de votre espace licencié FFB

Ces 2 rubriques sont bien distinctes.

« **Compte FFB** » : il s'agit de votre cagnotte monétaire. Elle doit être suffisamment approvisionnée avant le paiement d'une compétition et fonctionne tel un compte bancaire (détails des débits, crédits, dates...).

Lorsque ce compte FFB est crédité, votre compte bancaire réel est débité **MAIS le stade de compétition n'est pas payée pour autant.**

« Paiement »

Dans cette rubrique apparaît la liste des compétitions jouées, payées **ET** à jouer et à payer. Les compétitions non payées font apparaître un rectangle rouge « PAYER » sur lequel il faut cliquer pour régulariser le paiement. En cliquant sur « payer », le logiciel débite alors votre « compte FFB » et le stade de la compétition est alors considéré comme soldé. La somme affichée est la somme totale du stade (1/2 FC, FC...) et non forcément ce que le joueur a réellement réglé. Pour le savoir, le joueur doit se rendre dans son « compte FFB » et regarder ce qui a été débité exactement.

❖ Frais d'engagement

Au stade Comité (1/2 FC, FC, FL et FZ), les **frais sont offerts par le Comité pour les Juniors, Cadets et Scolaires.**

Chaque équipe comprenant 1 ou plusieurs joueurs Junior/Cadet/Scolaire doit contacter le Comité afin de bénéficier de la part offerte, l'inscription sera alors effectuée par le Comité. Pour cela, le capitaine d'équipe doit envoyer un email au Comité en précisant la/les personne(s) Junior/cadet/scolaire puis les noms, prénoms et n° de licence de chaque joueur (le 1^{er} nommé étant le capitaine d'équipe).

Inscriptions directement sur le site FFB pour les compétitions Cadets et Scolaires

Compétitions fédérales

DN / EXC / HON		1/2 FC	FC (si dispensé de 1/2 FC)	FC	FL	FN
/Paire	Open/2	42 €	60 €	42 €	36 €	40 €
	Mixte/2	42 €	60 €	42 €	36 €	40 €
	Dames/2 Exc.			60 €	36 €	40 €
	Dames/2 Hon.	42 €	60 €	42 €	36 €	40 €
	Senior Op/2	42 €	60 €	36 €	36 €	40 €
	Senior Mix/2	42 €	60 €	36 €	36 €	40 €
/Equipe	Open/4	72 €		60 €	72 €	96 €
	Mixte/4	72 €	96 €	60 €	72 €	96 €
	Dames/4 Exc.			120 €	72 €	96 €
	Dames/4 Hon.	72 €		60 €	72 €	96 €
	Senior Op/4			120 €	72 €	96 €
	Senior Mix/4			120 €	72 €	96 €
DN	DN3 Open/2				128 €	40 €
	DN2 Mixte/2				128 €	40 €
	DN4 Open/4				222 €	96 €

	Promo	1/2 FC	FC	FN
/Paire	Ch. Automne /2	x	28 €	32 €
	Ch. Hiver /2	x	28 €	32 €
	Ch. Printemps /2	x	28 €	32 €
/Equipe	Ch. Automne /4		40 €	Cf FFB
	Ch. Hiver /4		40 €	Cf FFB

Esp	1/2 FC	FC	FL	FN
Esp/2		22 €		26 €
Esp/4				

Jeunes	1/2 FC	FC	FL	FN
Scolaire /2		0 €		Cf FFB
Cadet /2		0 €		Cf FFB
- 31 ans /2				Cf FFB
- 31 ans /4				Cf FFB

Interclubs		D1 à D3 : 132€ D4 : 120€ D5 : 96€ D6 : 10€/paire	72 €	96 €
Coupe des clubs	Cf clubs			20 €
Trophée de France		38 €	72 €	Cf FFB
Coupe de France 2	x	x	FZ : 60€	96 €
Coupe de France 2	32€/tour		FZ : 66€	Cf FFB

Compétitions de Comité

Simultané du Comité Op/2	8 €	
TPL Open/2 (sur Realbridge)	12€/tour	= Trophée Pierre Lebreton
CDPL Open/4	32€/tour	= Coupe des Pays de Loire

❖ Dates Limites d'Inscriptions (DLI)

Les inscriptions doivent se faire **au plus tard** à la Date Limite d'Inscription (DLI). A la DLI, le secrétariat du Comité s'assure que les joueurs sont à jour de leur licence (1 seule licence manquante empêche l'homologation de la compétition) et que les engagements sont payés.

Après la DLI, **aucune nouvelle inscription ne sera acceptée**, sauf si elle peut permettre à la direction des compétitions de mieux les organiser (par exemple : compléter une table par paires, éviter un nombre impair d'équipes par quatre ou remplacer un forfait provoquant un déséquilibre). Il y aura probablement mise en place d'une liste d'attente comme cela existe déjà entre deux stades d'une même épreuve où les premiers éliminés attendent le désistement de certains qualifiés.

❖ Mémo compétitions avec DLI

Compétitions FEDERALES

DN	DL Candidat.	T1	T2	FL	FN
DN3 Open/2	26-déc.-22	21-22 jan.	28-29 jan.	x	29-30 avr.
DN2 Mixte/2	24-oct.-22	19-20 nov.	03-04 dec.	x	11-12 fev.
DN4 Open/4	16-sept.-22	1er-2 oct.	15-16 oct.	x	14-15 jan.
Exc	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Open/2	3-janv.-23	22-janv	28-29 jan.	04-05 mar.	29-30 avr.
Mixte/2	31-oct.-22	19-nov	03-04 dec.	07-08 jan.	11-12 fev.
Dames/2	21-nov.-22	x	10-déc	04-05 fev.	18-19 mar.
Senior Op/2	16-janv.-23	01-févr	01-mars	22-mars	27-28 avr.
Senior Mix/2	16-janv.-23	02-févr	28-févr	21-mars	26-27 avr.
Open/4	19-sept.-22	1er-2 oct.	15-16 oct.	05-06 nov.	14-15 jan.
Mixte/4	27-févr.-23	18-19 mar.	25-26 mar.	15-16 avr.	06-07 mai.
Dames/4	10-avr.-23	x	29-30 avr.	27-28 mai	24-25 juin
Senior Op/4	20-mars-23	x	05-06 avr.	04-05 mai	20-21 juin
Senior Mix/4	20-mars-23	x	03-04 avr.	02-03 mai	22-23 juin
Hon	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Open/2	3-janv.-23	21-janv	28-janv	04-05 mar.	29-30 avr.
Mixte/2	31-oct.-22	20-nov	04 dec.	07-08 jan.	11-12 fev.
Dames/2	21-nov.-22	08 dec.	10-janv	05-fev.	18-19 mar.
Senior Op/2	16-janv.-23	03-févr	03-mars	22-mars	27-28 avr.
Senior Mix/2	16-janv.-23	02-févr	02-mars	21-mars	26-27 avr.
Open/4	7-nov.-22	26-27 nov.	10-11 dec.	14-15 jan.	25-26 fev.
Mixte/4	27-févr.-23	18-19 mar.	25-26 mar.	15-16 avr.	06-07 mai.
Dames/4	13-mars-23	01-02 avr.	29-30 avr.	27-28 mai	24-25 juin
Senior Op/4	20-mars-23	x	05-06 avr.	04-05 mai	20-21 juin
Senior Mix/4	20-mars-23	x	03-04 avr.	02-03 mai	22-23 juin

Promo	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Ch. Automne /2	28-nov.-22	x	13-déc	x	21-janv
Ch. Hiver /2	6-mars-23	x	28-mars	x	29-avr
Ch. Printemps /2	9-mai-23	x	30-mai	x	10-juin
Ch. Automne /4	7-nov.-22	x	17-janv	x	28-29 jan.
Ch. Hiver /4	16-janv.-23	x	15-mars	x	22-23 avr.
Esp	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Esp/2	27-mars-23	x	15-avr	x	06-mai
Esp/4	x	x	x	x	x
Jeunes	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Scolaire /2	17-avr.-23	x	05-mai	x	03-04 juin
Cadet /2	17-avr.-23	x	05-mai	x	13-14 mai.
- 31 ans /2	Cf FFB	x	x	x	29-30 oct.
- 31 ans /4	Cf FFB	x	x	x	08-09 avr.
Interclubs	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
D1	27-févr.-23	x	11-12 mar.	13-14 mai.	Sept. 23
D2	27-févr.-23	x	11-12 mar.	17-18 juin	Sept. 23
D3	27-févr.-23	x	11-12 mar.	13-14 mai.	17-18 juin
D4	27-févr.-23	x	11-12 mar.	13-14 mai.	17-18 juin
D5	27-févr.-23	x	11-12 mar.	x	17-18 juin
D6 "débutants" Compét. de Comité	27-févr.-23	x	12 mar.	x	x
Coupe des clubs	Cf Clubs	Qualifs clubs	x	x	24-juin
Trophée de France	26-sept.-22	x	11-oct	22-23 oct.	17-18 dec.
Coupe de France	DLI	1/2 FC	FC	FZ	FN
CDF 2022	Tour 5 en cours	08-oct	08-oct	22-23 oct.	17-18 dec.
CDF 2023	13-janv.-23	oct. 23	oct. 23	A définir	A définir

Compétitions de Comité

Compétitions de COMITE	DLI	Tours préliminaires		1/2 FC	FC
Simultané du Comité Op/2	26-sept.-22 23-janv.-23	x	x	x	20 oct. 09 fév.
TPL Open/2 (sur Realbridge)	Veille de la compétition	T1 : 09 mar./ T2 : 16 mar. T3 : 13 avr./ T4 : 11 mai T5 : 25 mai		x	FC et Consolante 08 juin
CDPL Open/4	21-oct.-22	Du 24 oct. Au 05 mai		DL : 26 mai	DL : 16 juin

❖ Vérification des inscriptions

- > Soit sur le Site Internet de la Fédération : www.ffbridge.fr > Mon Espace licencié (login) > Compétitions (vous retrouvez toutes les compétitions et toutes les équipes inscrites).
- > Soit sur le site FFB toujours, dans l'agenda de votre profil (vous retrouvez uniquement les compétitions auxquelles vous êtes inscrit).
- > Soit dans votre club par affichage.

Comme une erreur peut toujours arriver, n'attendez pas la dernière minute pour contrôler votre inscription et si vous avez un doute avertissez soit le responsable des compétitions de votre club, soit le président du club ou en dernier ressort le secrétariat du comité.

Attention : ne pas confondre la « **confirmation d'inscription** » qui est un mail généré automatiquement par le logiciel FFB dès l'inscription/la modification effectuée, et la « **Convocation** » qui est envoyée environ 7 jours avant la compétition et qui recense tous les détails (lieu, horaires, arbitre, tarif, organisation, exemptés etc.). C'est cette dernière qui fait foi.

Dates et heures des rencontres

En règle générale, le lieu et les dates des compétitions sont indiquées sur l'agenda, dans les descriptifs de chaque épreuve. Occasionnellement des changements peuvent intervenir.

⇒ Vérifiez toujours auprès de votre club s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions où vous êtes inscrit.

Pour toute épreuve, la seule référence officielle est la convocation envoyée par mail à tous les clubs et aux participants dont l'adresse mail est renseignée et à jour dans votre profil sur le site de la F.F.B.

L'arbitre ne peut pas modifier l'heure du début de la première séance, mais peut moduler le début de la seconde pour :

- Assurer un temps de repos correct entre les séances.
- Tenir compte d'aléas éventuels (appel, informatique.....)

❖ Horaires des compétitions

Les joueurs doivent être présents à la table 15 minutes avant le début de la séance.

Nouveauté cette saison, les horaires sont harmonisés de la façon suivante :

Compétition sur 1 jour : début à 10h (sauf exception)

Compétition sur 2 jours : 1^{er} jour à 13h et 2^{ème} jour à 09h30 (sauf exception)

Certains ajustements peuvent survenir afin d'adapter les mouvements au nombre de joueurs final, ainsi il est indispensable de vous référer aux horaires indiqués sur votre convocation (et non sur la confirmation d'inscription).

Par Paire

***Quand une épreuve se déroule en 2 séances le même jour :**

- Samedi : 1^{ère} séance à 13 h, 2^{ème} séance à suivre après une pause d'environ 30 minutes.

***Quand une épreuve se déroule en 3 séances (exemple 18 donnes) le même jour :**

1^{ère} séance à 10 h, pause (1h15), 2^{ème} séance à 13h30 et 3^{ème} séance à 16h15

***Quand une épreuve se déroule en 3 séances sur un week-end :**

- Samedi : 1^{ère} séance à 13h, 2^{ème} séance à suivre après une pause d'environ 30 minutes. -

Dimanche : 3^{ème} séance à 09h30

***Quand une épreuve se déroule en 4 séances sur un week-end :**

- Samedi : 1^{ère} séance à 13h, puis 2^{ème} séance à suivre

- Dimanche : 3^{ème} séance à 09h30, pause d'1h15 puis 4^{ème} séance à 14h

Par Equipe

Si la compétition comporte moins de 20 équipes, l'organisation sera modifiée selon le nombre d'équipes participantes suivant le R.N.C. (Règlement National des Compétitions).

**Matches sur 2 jours (en semaine ou en week-end)*

↳ **Compétitions Excellence, Honneur, Interclubs Divisions 1, 2, 3, 4 et 5**

En règle générale **8 matchs de 12 donnes sans mi-temps.**

Horaires :

1^{er} jour : 4 matchs à suivre à partir de 13h.

2^{ème} jour : 2 matchs le matin à 09h30, reprise à 14h pour les 2 derniers matchs.

↳ **Compétitions Senior Excellence et Honneur en semaine :**

Horaires :

1^{er} jour : 4 matchs à suivre à partir de 13h.

2^{ème} jour : 2 matchs le matin à 09h30, reprise à 14h pour les 2 derniers matchs.

**Matches sur 1 journée (en semaine ou en week-end)*

↳ **Compétitions Promotion : 3 matchs de 12 donnes sans mi-temps.**

Horaires : 10h, pause et 2 matchs à suivre.

**Matches isolés en semaine (ex : CDF et CDPL)*

Horaire officiel : 20 h.

Cet horaire peut être modifié par accord entre les 2 capitaines, les matchs débutant au plus tard à 20 h 30.

Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant). Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin.

Obligation pour les 2 équipes de respecter les horaires du club hôte.

Les dates butoirs (DL : Date Limite pour jouer) sont impératives et ne peuvent être dépassées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure et aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en poules.

Abandons – remplacements

❖ Abandon en cours de compétition

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, application des articles 13, 115.3, 136, 137.1.b, 137.2.b, 157 et 163.2 du Règlement National des Compétitions.

Naturellement, il est toujours possible d'abandonner entre deux tours à condition de respecter les dates limites et dans tous les cas d'abandons, il est fortement conseillé de le faire auprès du responsable des compétitions de votre club qui transmettra par courriel ou par lettre votre décision au secrétariat du comité.

Principe de remboursement des droits d'engagements en cas de forfait :

- 1 - Cas de force majeure : totalité des droits d'inscription
- 2 - Forfait moins de 48h avant le début de la compétition : pas de remboursement

❖ Remplacement

Si vous êtes le premier éliminé (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenu par **principe de repêchage** :

Contact téléphonique ou e-mail avec le capitaine d'équipe de la 1^{ère} paire/équipe éliminée (d'où l'importance de renseigner les cases numéro de téléphone et e-mail dans votre profil de la base de données FFB).

En cas de non réponse dans les délais précisés lors de la prise de contact, la paire ou l'équipe suivante est contactée et devient sélectionnée si sa réponse est positive.

❖ Remplacement sur place (équipe/paire « Joker »)

La paire ou équipe remplaçante convoquée sur place lors d'une Finale de Ligue est désignée parmi les paires ou équipes éliminées lors de la Finale de Comité et appartenant à la ville, voire à la région où se déroule la Finale de Ligue.

Son rôle est d'être sur place juste avant le début de la compétition afin de remplacer à la dernière minute une paire pour compléter une table ou une équipe pour faire un nombre pair d'équipes.

Remarque :

Si une paire est en retard à la compétition, la paire remplaçante prend la place de la paire retardataire.

Si cette dernière se présente, elle ne peut réintégrer sa place qu'au cours de la première position jouée (la position de duplication n'est pas considérée comme première position jouée) ou juste avant la deuxième position. Le ou les scores acquis par l'équipe remplaçante restent valables. De plus, une pénalité de retard sera infligée à la paire retardataire (sauf cas de force majeure).

Finales de Ligue - saison 2022-2023

Les Finales de Ligue occasionnent en général plus de déplacements pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, les différentes organisations des épreuves sont prédéterminées et ne seront changées qu'en cas de force majeure mais toujours en respectant une pause méridienne (**1h15**) pour les compétitions par paires. Pour les compétitions par quatre, les horaires prévisionnels sont fournis avec les convocations.

L'accès aux Finales de Ligue est payant :	36€ par paire, 72€ par équipe.
Sauf :	DN3 Open/2 et DN2 Mixte/2 : 128€
	DN4 Open/4 : 222€
	Interclubs : 72€
	Finale de Zone CDF : 66€

Bien entendu, les dispositions décrites ci-dessous sont conformes à l'organisation prévue par la FFB. Si celle-ci venait à changer pour la prochaine saison, ces dispositions seraient adaptées de façon idoine.

Toutes les Finale de Ligue (FL) se jouent avec écran.

Cette saison, aucune Finale de Ligue en Promotion, Espérance et Jeunes.

❖ Ligue par Paires

- * **Open/2 et Mixte/2 Excellence et Honneur (44 paires)** – 4 séances sur 2 jours
Samedi : 13h et 16h30 - dimanche : 09h30 et 14h
- * **Dames/2 Excellence (32 paires)** - 3 séances sur 2 jours :
 - 1^{er} jour : 13h et 16h15
 - 2^e jour : 09h30
- * **Dames/2 Honneur (44 paires)** – 3 séances de 18 donnes en une seule journée
Début à 10h.
- * **Senior Open/2 et Senior Mixte/2 Excellence et Honneur** : 3 séances de 20 donnes
10h - 14h et 17h.
- * **DN3 Open/2 (36 paires)** : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 WE
 - Samedi : 13h-16h (18 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h (18 donnes)
 - Dimanche : 09h30-12h (16 donnes) et 13h30-16h (18 donnes)
- * **DN Mixte/2 (28 paires)** : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 WE
 - Samedi : 13h-16h30 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h45 (21 donnes)
 - Dimanche : 09h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

❖ Ligue par Equipe

- * **Dames Excellence** : une poule de 10 équipes (9 tours de 10 donnes)
 - Samedi : 13h
 - Dimanche : 09h30 selon le nombre de match
- * **Senior Open/4 Excellence et Honneur** se déroulant à La Baule
Toutes les épreuves des 2 divisions en 6 matchs de 14 donnes avec mi- temps
 - 1^{er} jour : 13h
 - 2^e jour : 09h30
- * **Pour les épreuves Open, Mixte, Dames et les Interclubs se déroulant dans les clubs** :
6 matchs de 16 donnes (avec mi-temps) ou 8 matchs de 12 donnes (sans mi-temps) selon le nombre d'équipes en lice.
- * **La DN4/4 (12 équipes)** se jouera en 2 week-ends :
6 matchs de 16 donnes le 1^{er} WE et 5 matchs de 16 donnes le 2nd

COMPETITIONS

PAR

PAIRES

Non Cumul

La participation d'un joueur ou joueuse à un championnat de France dans une division Excellence, Honneur exclut la participation de ce joueur ou joueuse dans une autre division de la même épreuve.

Néanmoins et depuis cette saison, un joueur ou joueuse Promotion, s'il/elle le souhaite pourra jouer les compétitions de sa catégorie mais également toutes les compétitions Honneur ou Excellence (sous réserve de respecter les conditions de participation de chaque catégorie).

DIVISION NATIONALE

DN 1 et 2 Open /2

Pour mémoire – Cf RNC 2022

DN 3 Open /2 (art. 170 à 176 du RNC)

La Division Nationale 3 Open/2 est composée, dans chaque ligue de 36 paires.

Dans chaque ligue la DN3 est composée avec :

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 27 premiers de la Finale de Ligue de la DN3 lors de la saison n-1.
- 2) Les paires descendant de la DN2 dans la ligue à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
- 3) Les paires candidates admises directement en finale nationale de la DN3 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DN2 à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 7 premiers de la Finale de Ligue de l'Open/2 Excellence lors de la saison n-1.
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la Chambre Nationale d'Application du Règlement (voir art.176)
- 6) On complète à 36 paires (parmi les paires candidates) selon les modalités définies à l'Article 175.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

Montées – Descentes

Paires inchangées

Dans chaque ligue

- 27 paires se maintiennent en DN3.
- 9 paires descendent en Open Excellence au stade comité (10 dans le cas exceptionnel où 3 paires - ou plus - descendent de DN2 dans la ligue et aucune paire de la ligue ne monte en DN2).
- Les 7 premiers de la finale de ligue de l'Open Excellence montent en DN3.

Paires modifiées

- Les joueurs gardent la possibilité de changer de partenaire d'une saison sur l'autre.
- Les places ainsi libérées sont attribuées sur candidature selon le barème de l'Article 175.

INSCRIPTIONS au plus tard le 26/12/22

Engagement : 128€

1er Tour : Sa 21-Di 22/01/2023, à LA BAULE

4 séances : Samedi : 13h-15h30 (18 donnes) – Pause de 30 min – Fin vers 18h30 (18 donnes)
Dimanche : 09h30-11h45 (16 donnes) et 13h30-15h30 (18 donnes)

2ème Tour : Sa 28-Di 29/01/2023, à RENNES BCR

4 séances : Samedi : 13h-15h30 (18 donnes) – Pause de 30 min – Fin vers 18h30 (18 donnes)
Dimanche : 09h30-11h45 (16 donnes) et 13h30-15h30 (18 donnes)

Finale Nationale : 40€, Sa 29-Di 30/04/2023, à SAINT-CLOUD

DN 2 Mixte /2 (art. 184 à 189 du RNC)

La Division Nationale Mixte/2 division 2 est composée dans chaque ligue de 28 paires

Composition de la DN2M2 au niveau Ligue

- de
- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 20 premiers de la Finale de Ligue de la DNM2 lors de la saison n-1.
 - 2) Les paires descendant de la DNM1 dans la ligue à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
 - 3) Les paires candidates admises directement en finale nationale de la DNM2 lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DNM1 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) à condition qu'au moins un joueur de la paire soit licencié dans un des comités de la ligue.
 - 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 6 premiers de la Finale de Ligue du Mixte/2 Excellence lors de la saison n-1.
 - 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la Chambre Nationale d'Application du Règlement (cf. art. 189)
 - 6) On complète à 28 paires (parmi les paires candidates) selon les modalités définies à l'article 188.
- NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

Montées – Descentes

Paires inchangées

Dans chaque ligue :

- 20 paires se maintiennent en DNM2.
- 8 paires descendent en Mixte Excellence au stade comité (9 dans le cas exceptionnel où 3 paires descendent de DN2M2 dans la ligue et aucune paire de la ligue ne monte en DN2M2).
- Les 6 premiers de la finale de ligue du Mixte Excellence montent en DNM2.

Paires modifiées

Les joueurs gardent la possibilité de changer de partenaire d'une saison sur l'autre.
Les places ainsi libérées sont attribuées sur candidature selon le barème de l'Article 188.

Organisation

2 week-ends – 81 donnes par week-end

Chaque paire rencontre toutes les autres sur 3 donnes

4 lignes de 7 paires – 3 séances en Mitchell (21,21 et 18 donnes) et une séance en (double) Howell entrelacé de 21 donnes.

INSCRIPTIONS au plus tard le 24/10/22

Engagement : 128€

1er Tour : Sa 19-Di 20/11/2022, à NANTES BAA

4 séances : Samedi : 13h-16h15 (21 donnes) – Pause de 30 min – Fin vers 19h45 (21 donnes)
Dimanche : 09h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

2ème Tour : Sa 03-Di 04/12/2022, à RENNES BCR

4 séances : Samedi : 13h-16h15 (21 donnes) – Pause de 30 min – Fin vers 19h45 (21 donnes)
Dimanche : 09h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

Finale Nationale : 40€, Sa 11-Di 12/02/2023, à SAINT-CLOUD

EXCELLENCE /2

Conditions de participation (art. 15 RNC) :

Les compétitions « Excellence » sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés à la F.F.B constituant des paires comportant au moins un joueur ou une joueuse classé(e) au moins en 2^{ème} série Promotion.

N.B.1 : Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V.

Les compétitions Excellence se jouent avec écran.

OPEN /2

- ⇒ Accès direct en Finale de Comité pour les paires :
- Les 9 paires descendantes de la DN3 Open/2
 - Les paires d'I.V. ≥ 184
 - Les 5 premières paires de la FC ou qualifiées en Finale Nationale en N-1

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/01/2023

Demi-finale Comité : 42€, Di 22/01/2023, à LE MANS BC et NANTES BCN
3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 28-Di 29/01/2023, à ANGERS BCRR
4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 36€, Sa 04-Di 05/03/2023, à RENNES BCR
44 paires – 4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 36€, Sa 29-Di 30/04/2023, à SAINT-CLOUD

MIXTE /2

- ⇒ Accès direct en Finale de Comité pour les paires :
- Les 8 paires descendantes de la DN2M2
 - Soit d'I.V. ≥ 184
 - Les 5 premières paires de la FC ou qualifiées en Finale Nationale en N-1

INSCRIPTIONS au plus tard le 31/10/2022

Demi-finale Comité : 42€, Sa 19/11/2022, à NANTES BCN et ANGERS BCRR
3 séances à partir de Samedi 10h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 03-Di 04/12/2022, à ANGERS BCRR
4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 36€, Sa 07-Di 08/01/2023, à NANTES BCN
44 paires – 4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : Sa 11-Di 12/02/2023, à PARIS

DAMES /2

INSCRIPTIONS au plus tard le 21/11/2022

Pas de ½ FC

Finale Comité : 60€, Sa 10/12/2022, à NANTES BCN
3 séances à partir de 10h

Finale Ligue : 36€, Sa 04-Di 05/02/2023, à RENNES CPB
32 paires – 3 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 40€, Sa 18-Di 19/03/2023, à ST-CLOUD

SENIOR OPEN /2

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

⇒ Accès direct en FC pour les paires d'I.V. ≥ 176

INSCRIPTIONS au plus tard le 16/01/2023

Demi-finale Comité : 42€, Me 01/02/2023, à NANTES BCN et LE MANS BC
3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€ (60€ si dispensé de ½ FC), Me 01/03/2023, à NANTES BCN
3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Me 22/03/2023, à RENNES BCR
44 paires - 3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : Je 27-Ve 28/04/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR MIXTE/2

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

⇒ Accès direct en FC pour les paires d'I.V. ≥ 176

INSCRIPTIONS au plus tard le 16/01/2023

Demi-finale Comité : 42€, Je 02/02/2023, à LE MANS BC et NANTES BCN

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€ (60€ si dispensé de ½ FC), Ma 28/02/2023, à ANGERS BCRR

3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Ma 21/03/2023, à RENNES BCR : à partir de 10 h

44 paires - 3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : Me 26-Je 27/04/2023, à SAINT-CLOUD

HONNEUR /2

Conditions de participation (art.15 RNC) :

Pour la division Honneur, les compétitions sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires dont l'Indice de Valeur (IV) est inférieur ou égal à 120 et comprenant au plus un joueur classé en 1^{ère} série Trèfle ou 1^{ère} série Trèfle HQ.

Si la paire comprend un joueur classé en 1^{ère} série, son IV ne pourra être supérieur à 120.

N.B.1 : Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V.

A ce titre, les joueurs de 3^{ème} série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en Promotion (2 Carreau Multi et/ou SA faible) pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur.)

Toutes les Finale de Ligue se jouent avec écran

OPEN /2

⇒ Accès direct en Finale de comité pour les paires d'I.V.> ou = à 120

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/01/2023

Demi-finale Comité : 42€, Sa 21/01/2023, à LE MANS BC, ANGERS ABC, NANTES Beaulieu et ST-NAZAIRE

3 séances à partir de 10h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 28/01/2023, à PORNIC, LAVAL et CHOLET

3 séances à partir de 10h

Finale Ligue : 36€, Sa 04-Di 05/03/2023, à NANTES BCN

44 paires – 4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 40€, Sa 29-Di 30/04/2023, à SAINT-CLOUD

MIXTE /2

⇒ Accès direct en Finale de comité pour les paires d'I.V.> ou = à 120

INSCRIPTIONS au plus tard le 31/10/2022

Demi-finale Comité : 42€, Di 20/11/2022, à AVRILLE, SAUTRON, ST-NAZAIRE et LE MANS BC

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Di 04/12/2022, à CHOLET, LA BAULE et LAVAL
3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Sa 07-Di 08/01/2023, à RENNES CPB
44 paires – 4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 40€, Sa 11-Di 12/02/2023, à SAINT-CLOUD

DAMES /2

⇒ Accès direct en Finale de comité pour les paires d'I.V.> ou = à 120

INSCRIPTIONS au plus tard le 21/11/2022

Demi-finale Comité : 42€, Je 08/12/2022, à ST-NAZAIRE, LE MANS BC, ANGERS ABC et NANTES
3 séances à partir de 10 h Beaulieu

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Ma 10/01/2023, à CHATEAU-GONTIER et CHOLET
3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Di 05/02/2023, à NANTES BAA
44 paires – 3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 40€, Sa 18-Di 19/03/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR OPEN /2

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

INSCRIPTIONS au plus tard le 16/01/2023

Demi-finale Comité : 42€, Ve 03/02/2023, à LA BAULE, CHOLET, LAVAL et ANGERS ABC
3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€, Ve 03/03/2023, à CHOLET et LE MANS BC
3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Me 22/03/2023, à VANNES
44 paires - 3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 40€, Je 27-Ve 28/04/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR MIXTE /2

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

INSCRIPTIONS au plus tard le 16/01/2023

Demi-finale Comité : 42€, Je 02/02/2023, à LAVAL, ANGERS ABC, CHOLET et LA BAULE
3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€, Je 02/03/2023, à LE MANS BC et CHOLET
3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Ma 21/03/2023, à VANNES
44 paires - 3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : Me 26-Je 27/04/2023, à SAINT-CLOUD

PROMOTION /2

Conditions de participation (art. 15 RNC) :

Pour la division Promotion, les compétitions sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB, classés en 4^{ème} série, en 3^{ème} série ou en 2^{ème} série HQ ou en 2^{ème} Trèfle à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1^{ère} série ou en 2^{ème} série Majeure.

Si la paire comprend un joueur classé en 2^{ème} série, son IV ne pourra être supérieure à 80.

N.B.1 : Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V.

A ce titre, les joueurs de 3^{ème} série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en Promotion (2 Carreau Multi et/ou SA faible) pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur.)

Challenges Promotion par paires

2022/2023

A compter de cette saison, les catégories : mixte, dame, senior disparaissent.

Seules les compétitions Open demeurent et prennent le nom de « challenge Promotion ».

Important : tous les joueurs Promotion qui souhaitent jouer davantage de compétitions ont la possibilité de participer à toutes les compétitions Honneur ou Excellence (sous réserve de respecter les conditions de participation de ces catégories).

Les Challenges Promotion par paires sont des compétitions fédérales organisées en deux phases et en présentiel :

- Une Finale de Comité en simultané dans plusieurs centres du Comité
- Puis une Finale Nationale, elle aussi en simultané et répartie dans plusieurs centres du Comité.

-

Pas de finale de ligue.

Il est créé 3 challenges Promotion par paires : un challenge d'automne, un challenge d'hiver et enfin un de printemps.

1. PHASE DE SENSIBILISATION DES PAIRES

Dans les 2 mois précédant la FC (à partir donc du 13/09 pour l'automne, du 28/01 pour l'hiver et du 30/03 pour le printemps), toutes les joueurs Promotion qui participent à un/des des tournoi(s) de régularité en présentiel ou distanciel et organisé par un club du Comité (simultané compris) **verront leur PE acquis pendant ces 2 mois doubler, mais à la seule condition de participer à la FC.** Il n'est pas nécessaire de jouer avec la même paire durant ces 2 mois. Le choix du partenaire lors de la FC est libre mais doit impérativement respecter les conditions de participation à la catégorie Promotion.

L'acquisition de PE est par joueur.

Pendant cette période de deux mois, la FFB fournit hebdomadairement à chaque club un état des PE/joueur afin de permettre aux clubs d'encourager leurs paires à participer à la Finale de Comité.

Il est possible de s'inscrire à la FC sans participer à la phase sensibilisation.

2. INSCRIPTION DES PAIRES

Tournois de régularité : un même joueur peut participer dans plusieurs clubs et/ou avec plusieurs partenaires différents. Le joueur doit se rapprocher du club organisateur directement.

Finale de Comité :

Espace licencié du site FFB > Compétitions

Les paires s'inscrivent sur le site de la FFB en respectant la DLI.

Les joueurs devront choisir un(e) partenaire qui soit au maximum 2 ♣

3. ORGANISATION DE LA FINALE DE COMITE D'UN CHALLENGE PROMOTION

Modalités

Chaque finale de Comité comprend 3 séances de 12 donnes.

Un pôt clôturera la manifestation.

Arbitrage de la Finale de Comité

Les centres sont arbitrés par un arbitre désigné par le Comité. L'arbitre devra savoir utiliser Magic Contest.

Les résultats seront remontés sur le site de la FFB par l'arbitre désigné avec le logiciel Magic Contest.

Attribution des points

Chaque Finale de Comité donne lieu à une attribution de Points d'Experts selon le barème fédéral et permettra aux joueurs de valider le doublement des PE gagnés lors des tournois de régularité de la phase de sensibilisation.

Challenge Automne Promotion Open/2

INSCRIPTIONS au plus tard le 28/11/2022

Finale Comité : 28€, Ma 13/12/2022, à ST-NAZAIRE, LE MANS BC, AVRILLE et NANTES Beaulieu
3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale en simultané (S): 32€, Sa 21/01/2023, à NANTES BAA et CHATEAU-GONTIER

Challenge Hiver Promotion Open/2

INSCRIPTIONS au plus tard le 06/03/2023

Finale Comité : 28€, Ma 28/03/2023, à LAVAL, ANGERS ABC, NANTES Beaulieu et LA BAULE
3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale en simultané (S): 32€, Sa 29/04/2023, à AVRILLE et ST-NAZAIRE

Challenge Printemps Promotion Open/2

INSCRIPTIONS au plus tard le 09/05/2023

Finale Comité : 28€, Ma 30/05/2023, à PORNIC, NANTES Beaulieu, ANGERS BCRR et SABLE
3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale en simultané (S): 32€, Sa 10/06/2023, à ST-NAZAIRE et SABLE

COMPETITIONS

PAR

QUATRE

Non Cumul

La participation d'un joueur ou joueuse à un championnat de France dans une division Excellence, Honneur exclut la participation de ce joueur ou joueuse dans une autre division de la même épreuve.

Néanmoins et dorénavant, un joueur ou joueuse Promotion, s'il/elle le souhaite pourra jouer les compétitions de sa catégorie mais également les compétitions Honneur ou Excellence (sous réserve de respecter les conditions de participation de chaque catégorie).

Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs

Sauf pour les compétitions :

- **Promotion** et **Espérance**
 - **Interclubs divisions 4 et 5**
 - **Seniors toutes catégories**
 - **Coupe des Pays de Loire**
 - ↳ Les équipes peuvent comprendre 7 joueurs
 - **Trophée de France**
 - ↳ Les équipes peuvent comprendre 8 joueurs
- (Art. 28 du Règlement National des Compétitions dit RNC)

DN4 OPEN /4

Equipes de 4 à 6 joueurs

Poule de 12 équipes (cf. p111 RNC DN4), 11 matchs de 16 donnes avec mi-temps

Article 202 RNC – Montées – Descentes - Maintien

Dans les équipes candidates issues de l'Open/4 Excellence, de la DNO3 ou de la DNO4, au moins 4 joueurs au moins ayant participé à la compétition doivent maintenir leur association. Les équipes peuvent alors se compléter comme elles le veulent pour comporter 5 ou 6 joueurs.

202.1 Composition dans chaque ligue :

1. Au plus 2 équipes descendant de la DN3
Les équipes ayant terminé de la 17ème à la 22ème place de la DN3 descendent en DN4, mais pour pouvoir être candidate dans une ligue, l'équipe doit respecter les conditions de l'article 32.
Si au moins 3 équipes sont candidates dans la même ligue, le Directeur de ligue saisit la CNAR qui peut décider, selon les places vacantes, d'organiser la DN4 avec 14 équipes ou de faire jouer une ou plusieurs de ces équipes dans une autre ligue.
2. Au plus 8 équipes issues de la DN4 dans la ligue
Les équipes ayant terminé de la 1ère à la 8ème place de la DN4 conservent leur place (à l'exception des équipes montées en DN3 - cf. art 191.2).
3. Au plus 3 équipes issues de la finale de ligue de l'Open/4 Excellence
Les équipes ayant terminé aux 3 premières places de la finale de ligue la saison précédente montent en DN4 dans la même ligue.
4. Au plus 1 équipe dont la candidature en DN3 n'a pas été retenue, mais pour pouvoir être candidate dans une ligue, l'équipe doit respecter les conditions de l'article 32 (au moins 2 des 4 joueurs ayant le meilleur classement doivent être licenciés dans un des comités de la ligue).
Si au moins 2 équipes non retenues en DN3 sont candidates dans une ligue, le Directeur de ligue saisit la CNAR qui peut décider, selon les places vacantes, d'organiser la DN4 avec 14 équipes et éventuellement de faire jouer une ou plusieurs de ces équipes dans une autre ligue.

INSCRIPTIONS au plus tard le 16/09/2022

Tour 1 : 222€, Sa 01-Di 02/10/2022, à **VANNES**

Samedi à **13h** et dimanche à **09h30**

Tour 2 : Sa 15-Di 16/10/2022, à **LA BAULE**

Samedi à **13h** et dimanche à **09h30**

Finale Nationale : Sa 14-Di 15/01/2023, à **SAINT-CLOUD**

EXCELLENCE / 4

Conditions de participation (art. 29 RNC) :

Les compétitions « Excellence » sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés à la F.F.B constituant des équipes comportant au moins un joueur ou une joueuse classé(e) au moins en 2^{ème} série Promotion.

N.B.1 : Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V.

A ce titre, les joueurs de 3^{ème} série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en Promotion (voir NB art. 147.4), et de ce fait ne pouvant jouer en Promotion pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur.

Les compétitions Excellence se jouent avec écran.

Organisation

8 matchs de 12 donnes ou 6 matchs de 16 donnes avec mi-temps (modification possible en fonction du nombre d'équipes engagées).

OPEN /4

INSCRIPTIONS au plus tard le 19/09/2022

Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 01-Di 02/10/2022, à LE MANS BC et NANTES BCN

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€, Sa 15-Di 16/10/2022, à ANGERS BCRR

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 05-Di 06/11/2022, à RENNES BCR

20 équipes - 6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 96€, Sa 14-Di 15/01/2023, à SAINT-CLOUD

MIXTE /4

⇒ Accès direct en FC pour équipe d'IV \geq 352

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/02/2023

Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 18-Di 19/03/2023, à NANTES BCN et LE MANS BC

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€ (96€ si dispensé de ½ FC), Sa 25-Di 26/03/2023, à ANGERS BCRR

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 15-Di 16/04/2023, à NANTES BCN

20 équipes - 6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 96€, Sa 06-Di 07/05/2023, à SAINT-CLOUD

DAMES /4

INSCRIPTIONS au plus tard le 10/04/2023

Equipes de 4 à 6 joueuses

Finale Comité : 120€, Sa 29-Di 30/04/2023, à ANGERS BCRR

6 ou 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 27-Di 28/05/2023, à RENNES BCR

16 équipes - 6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 96€, Sa 24-Di 25/06/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR OPEN /4

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

INSCRIPTIONS au plus tard le 20/03/2023

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Me 05-Je 06/04/2023, à LA BAULE (Floralies)

8 matchs : jeudi 13h et vendredi 09h30

Finale Ligue : 72€, Je 04-Ve 05/05/2023, à LA BAULE

20 équipes - 6 matchs : jeudi 13h et vendredi 09h30

Finale Nationale : 96€, Ma 20-Me 21/06/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR MIXTE /4

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

INSCRIPTIONS au plus tard le 20/03/2023

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Lu 03-Ma 04/04/2023, à LA BAULE (Floralies)

8 matchs : mardi 13h et mercredi 09h30

Finale Ligue : 72€, Ma 02-Me 03/05/2023, à LA BAULE

20 équipes - 6 matchs : mardi 13h et mercredi 09h30

Finale Nationale : 96€, Je 22-Ve 23/06/2023, à SAINT-CLOUD

HONNEUR /4

Conditions de participation (art. 29 RNC) :

Les compétitions « Honneur » sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés à la F.F.B. constituant des équipes dont l'Indice de Valeur (IV) est au plus égal à 240 et comportant au plus un joueur ou une joueuse classé(e) en 1^{ère} série Trèfle ou en 1^{ère} série Trèfle Hors Quota.

N.B.1 : Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V.

A ce titre, les joueurs de 3^{ème} série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en Promotion (voir NB art. 147.4), et de ce fait ne pouvant jouer en Promotion pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur.

Organisation : 8 matchs de 12 donnes ou 6 matchs de 16 donnes avec mi-temps (modification possible en fonction du nombre d'équipes engagées).

Toutes les Finale de Ligue se jouent avec écran.

OPEN/4

INSCRIPTIONS au plus tard le 07/11/2022

Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 26-Di 27/11/2022, à CHOLET, LA BAULE, LAVAL, ANGERS ABC et LA BAULE

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€, Sa 10-Di 11/12/2022, à ANGERS ABC

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 14-Di 15/01/2023, à NANTES BCN

24 équipes - 6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 96€, Sa 25-Di 26/02/2023, à SAINT-CLOUD

MIXTE/4

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/02/2023

Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 18-Di 19/03/2023, à LA BAULE, CHOLET et LAVAL
8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€, Sa 25-Di 26/03/2023, à ANGERS ABC
8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 15-Di 16/04/2023, à RENNES CPB
24 équipes - 6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 96€, Sa 06-Di 07/05/2023, à SAINT-CLOUD

DAMES/4

INSCRIPTIONS au plus tard le 13/03/2023

Equipes de 4 à 6 joueuses

Demi-finale Comité : 72€, Sa 01-Di 02/04/2023, à LE MANS BC et CHOLET
8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€, Sa 29-Di 30/04/2023, à NANTES BCN
8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 27-Di 28/05/2023, à NANTES BAA
20 équipes - 6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 96€, Sa 24-Di 25/06/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR OPEN/4

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

INSCRIPTIONS au plus tard le 20/03/2023

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Me 05-Je 06/04/2023, à LA BAULE (Floralies)
8 matchs : jeudi **13h** et vendredi **09h30**

Finale Ligue : 72€, Je 04-Ve 05/05/2023, à LA BAULE
24 équipes - 6 matchs : jeudi **13h** et vendredi **09h30**

Finale Nationale : 96€, Ma 20-Me 21/06/2023, à SAINT-CLOUD

SENIOR MIXTE/4

Les joueurs doivent être nés en 1957 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

INSCRIPTIONS au plus tard le 20/03/2023

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Lu 03-Ma 04/04/2023, à LA BAULE (Floralies)

8 matchs : mardi **13h** et mercredi **09h30**

Finale Ligue : 72€, Ma 02-Me 03/05/2023, à LA BAULE

24 équipes - 6 matchs : mardi **13h** et mercredi **09h30**

Finale Nationale : 96€, Je 22-Ve 23/06/2023, à SAINT-CLOUD

PROMOTION / 4

Conditions de participation (art. 29 RNC) :

Les compétitions « Promotion » sont ouvertes aux joueuses et joueurs licenciés à la F.F.B. nouveaux licenciés, classés en 4^{ème} série, en 3ème série, en 2ème série Hors Quota ou en 2ème série Trèfle à l'exclusion de ceux antérieurement classés en 1ère série ou en 2ème série Majeure.

Une équipe peut comprendre au plus, deux joueurs classés en 2ème série mais l'IV de l'équipe ne peut alors être supérieur à 160.

N.B.1 : Les autorités responsables du comité peuvent autoriser une paire à jouer dans la division supérieure à celle de son I.V.

A ce titre, les joueurs de 3ème série souhaitant utiliser une méthode comportant des conventions non autorisées en Promotion (voir NB art. 147.4), et de ce fait ne pouvant jouer en Promotion pourront, après accord des autorités régionales, disputer les compétitions Honneur.

Challenges Promotion par équipes

2022/2023

La refonte des compétitions Promotion voulue par la FFB entraîne la disparition des compétitions par 4 mixte, dame et senior et la création de deux Challenges Promotion par Open/4.

Ces challenges sont des compétitions fédérales par équipes organisées en deux phases et en présentiel : une Finale de Comité en simultané dans plusieurs centres répartis dans le Comité puis une Finale Nationale au siège de la FFB à St Cloud.

Il est créé deux challenges promotion par 4 : un challenge d'automne, un challenge d'hiver.

1. INSCRIPTION DES EQUIPES

Espace licencié FFB > Compétitions > fédéral

Les équipes s'inscrivent sur le site de la FFB en respectant la DLI. Le nombre de joueurs par équipe peut varier de 4 à 7.

En cas de forte participation, le Comité pourra être amené à organiser une phase qualificative dans certains clubs du Comité.

2. ORGANISATION DE LA FINALE DE COMITE D'UN CHALLENGE PROMOTION

Modalités

Chaque Finale de Comité comprend 3 matchs de 12 donnes.

Un pot clôturera la manifestation.

Arbitrage de la Finale de Comité :

Les centres sont arbitrés par un arbitre désigné par le Comité. L'arbitre devra savoir utiliser Magic Contest.

Les résultats seront remontés sur le site de la FFB par l'arbitre désigné avec le logiciel Magic Contest.

Attribution des points

Chaque Finale de Comité donne lieu à une attribution de Points d'Experts conformément au barème fédéral.

La participation aux Challenges promotion n'empêche pas de jouer les compétitions Honneur ou Excellence par 4 pour ceux qui le désirent.

Challenge Automne Promotion Open/4

INSCRIPTIONS au plus tard le 07/11/2022

Finale Comité : 40€, Ma 17/01/2023, à NANTES Beaulieu et AVRILLE
3 séances à partir de 10h

Finale Nationale : Sa 28-Di 29/01/2023, à SAINT-CLOUD

Challenge Hiver Promotion Open/4

INSCRIPTIONS au plus tard le 16/01/2023

Finale Comité : 40€, Me 15/03/2023, à CHOLET et CHATEAU-GONTIER
3 séances à partir de 10h

Finale Nationale : Sa 22-Di 23/04/2023, à SAINT-CLOUD

ESPERANCE

Art. 16.11 du RNC

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB à l'exclusion de ceux classés en 1ère série, 2ème série ou 3ème série.

ESPERANCE/2

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/03/2023

Finale Comité : 22€, Sa 15/04/2023, à PORNIC, NANTES BAA et ANGERS ABC
2 séances à partir de 13h

Finale Nationale en simultané (S) : 26€, Sa 06/05/2023, à ANGERS ABC et PORNIC

ESPERANCE/4

PAS DE COMPETITION CETTE SAISON

SCOLAIRES / CADETS / - 31

SCOLAIRE

Open/2

INSCRIPTIONS au plus tard le 17/04/2023

Finale Comité : 0€, Ve 05/05/2023, à AVRILLE

Finale Nationale : Sa 03-Di 04/06/2023, à SAINT-CLOUD

Open/4

INSCRIPTIONS au plus tard le : Cf FFB

Finale Nationale : Sa 03-Di 04/06/2023, à SAINT-CLOUD

CADET

Open/2

INSCRIPTIONS au plus tard le 17/04/2023

Finale Comité : 0€, Ve 05/05/2023, à AVRILLE

Finale Nationale : Sa 13-Di 14/05/2023, à SAINT-CLOUD

Open/4

INSCRIPTIONS au plus tard le : Cf FFB

Finale Nationale : Sa 13-Di 14/05/2023, à SAINT-CLOUD

- 31 ANS **INSCRIPTIONS au plus tard le : Cf FFB**

Open/2

Finale Nationale : Sa 29-Di 30/10/2022, à SAINT-CLOUD

Open/4

Finale Nationale : Sa 08-Di 09/04/2023, à SAINT-CLOUD

COUPE DE France (CDF)

Rappel : la Coupe de France se joue sur une année civile

Inscriptions (DLI) avant le 13/01/23

Engagement : 32 €/tour

1^{er} tour offert pour les équipes dont l'IV est inférieur ou égal à 176

Equipes de 4 à 6 joueurs

↳ **Dans un premier temps, chaque équipe, quel que soit son Indice de Valeur (IV) doit s'inscrire au plus tard à la DLI sur le site FFB, rubrique Compétitions > Comité d'Anjou > Coupe de France 2022 dans « Pot commun » et choisir sa « région » (pas de paiement à ce stade).**

Dans un second temps, le Comité effectuera lui-même les transferts d'équipes aux différents tours (2,3,4...) en fonction de leur IV (Indice de Valeur).

Ex : les Excellences débutent au tour 4.

Vous recevrez alors un message pour effectuer le règlement de votre 1^{er} tour (rubrique paiement).

Tout paiement d'un tour devra être effectué au plus tard 72h avant le jour de compétition. Dans le cas contraire, l'équipe sera déclarée forfait.

Cette année nous visons les 100 équipes inscrites dans le Comité d'Anjou. Il est rappelé que le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Zone (Anjou, Bretagne, Charentes) dépend du nombre d'inscrits au début de la compétition.

Rappelons que les « petites » équipes jouent nécessairement, au moins 2 matchs, par le jeu des repêchages !!!

Phase éliminatoire

Les équipes se rencontrent en matchs par KO de 28 donnes, le tirage au sort est effectué en commission des compétitions en essayant au maximum de faire se rencontrer des équipes proches géographiquement, suivant les zones suivantes :

<p>Secteur LAVAL – LE MANS</p> <p>Bridge Club Laval Bridge Club Mayenne Sablé Bridge Club Bridge Club Château-Gontier Le Mans Bridge Club Le Mans 4 As Bridge Club La Flèche La Ferté Bernard</p> <p>Secteur ANGERS</p> <p>Angers Bridge Club ASPTT Bridge Bridge Club du Roy René Club Bridge Avrillé Baugé Bridge Club Chemillé Bridge Club Bridge Club Choletais Chinon Bridge Club Saumur Bridge Club Bridge Club Thouarsais Les Herbiers Bridge Club Les Ponts de Cé BC</p>	<p>Secteur NANTES</p> <p>Club Bridge Ancenis Castelbriantais Bridge Club Bridge Club Nantes Bridge A Tout Cœur 44 (BAC 44) Bridge Atlantique Association Cercle Louis XVI Bridge club Nortais Sautron Bridge Club Beaulieu Bridge Club Club Bridge Vigneux Nantes Erdre Bridge Club Pays Maraîchin Bridge Club Côte d'Amour Bridge Club Poulignennais Bridge et Loisirs Noirmoutier Club Bridge Pornic Bridge Scrabble Atlantique Club des Amis de Préfailles BC Islais Mesquer-Quimiac BC Côte de Lumière</p>
--	---

Cette phase comporte les trois premiers tours avec repêchage. Tous les matchs ont lieu par K.O. en 28 donnes, les tableaux de chaque tour étant établis par tirage au sort intégral.

Les deux premiers tours sont régionalisés (création de 3 secteurs géographique. L'équipe qui reçoit étant l'équipe la première nommée lors du tirage au sort, à gauche dans les tableaux).

C'est l'équipe située à gauche sur l'ordre des rencontres qui est considérée comme « receveuse ».

Le repêchage est « gratuit ».

Un tirage au sort des rencontres du repêchage est prévu lorsque nécessaire (plus de 2 perdants).

TOUR 1 et 2

Date Limite (DL) pour le Tour 2 : **au + tard le 24/02/23**

Les équipes vaincues joueront un match de repêchage **au + tard le 24/03/23**

TOUR 3

Date Limite pour ce Tour 3 : **au + tard le 07/04/23**

Les équipes vaincues joueront un match (gratuit) de repêchage **au + tard le 28/04/23**

Phase Finale (de Comité)

Toutes les rencontres de cette phase finale ont lieu par K.O. en 30 donnes (en 3 tiers-temps) sans repêchage et par tirage au sort intégral et public pour chaque tour, l'équipe qui reçoit étant l'équipe la première nommée lors du tirage au sort (à gauche dans les tableaux).

Le tirage au sort pour le tour suivant ne peut avoir lieu avant la date fixée pour la fin du tour en cours.

Dans la mesure du possible, les rencontres de cette phase finale se déroulent avec écrans.

TOUR 4 (dit "tour de recadrage")

Les dernières équipes (d'indices les plus élevés) entrent à ce tour et rejoignent les qualifiées du Tour 3.

Sur ces équipes, un tirage au sort intégral déterminera **les équipes exemptes de ce Tour 4** (donc qualifiées directement pour le tour 5) et **les matchs** qui opposeront les équipes restantes.

Ce tirage au sort aura lieu devant témoins lors du tournoi d'Ancenis le 08 mai.

Les matchs du Tour 4 se déroulent en 30 donnes (3 tiers-temps de 10 donnes) par KO et sans repêchage.

Les matchs en 30 donnes des tours 4 et 5 s'organisent de la manière suivante :

- Si les 2 équipes sont représentées par 4 joueurs, le match se joue en 2 mi-temps de 15 donnes. La feuille de match sera évidemment remplie en indiquant 3 tiers temps joués par chaque joueur
- Si une des 2 équipes est représentée par plus de 4 joueurs, alors le match se joue en 3 tiers temps de 10 donnes. Le principe de positionnement est le suivant : L'équipe receveuse s'assoit en premier et l'équipe reçue choisit ses adversaires. Les paires qui s'opposent seront nécessairement différentes au 2^{ème} tiers temps, mais pourront être identiques aux premier et troisième tiers-temps. La feuille de match sera remplie en indiquant correctement le nombre de tiers temps joués par chaque joueur.

Date Limite impérative pour ce Tour 4 : **au + tard le 16/06/23**

TOUR 5

Les équipes gagnantes du Tour 4 se qualifient pour le Tour 5 (**1/4 de finale de Comité**), où elles rejoindront les équipes exemptées.

Le **Tour 5** se jouera en septembre 2023

RAPPELS

- Chaque équipe qui se qualifie pour le tour suivant envoie la feuille de match signées par les 2 équipes au secrétariat du Comité (par mail ou courrier).
- Les matchs ont lieu dans le club de l'équipe tirée au sort en premier si la distance ne dépasse pas 100 km, à mi-distance sinon.
- C'est à l'équipe receveuse de contacter au plus tôt l'équipe qu'elle reçoit.
- Si un match n'a pas eu lieu avant la date limite, les deux équipes pourront être déclarées forfait. Si les Capitaines ne se mettent pas d'accord sur une date de match, la date imposée est celle de la DLI en soirée (20h).
Pour le cas très rare, d'un conflit entre la DLI et une compétition fédérale, la DLI sera reportée au jour ouvré suivant, avec les obligations qui s'y attachent. Le comité devra impérativement être informé en amont par le Capitaine de l'équipe receveuse.

½ FINALE ET FINALE DE COMITE

Elles auront lieu un même samedi en octobre :

Le samedi après-midi : **½ finale**, tirage au sort avant le début du tour.

Les gagnants jouent la **finale** le samedi soir.

Les équipes seront qualifiées pour la Finale de Zone.

La Coupe de France et son petit Poucet

Le constat

Le nombre d'équipes engagées en Coupe de France était, avant la période « covid » de l'ordre de 80 alors que, dans le comité de Bretagne, il dépassait régulièrement les 100 équipes.

Cette situation est d'autant plus surprenante que le Comité d'Anjou a plus de licenciés et plus de compétiteurs dans toutes les catégories (Excellence, Honneur et Promotion).

Le challenge des 100

En 2019, lors d'une réunion, nous avons évoqué le challenge des 100, qui consistait à viser une participation d'au moins 100 équipes à la Coupe de France 2020. Finalement 86 équipes s'étaient inscrites, attestant, quand même d'un certain engouement.

Le petit Poucet : en général

En Coupe de France, et ce, dans tous les sports, les grosses équipes rentrent dans la compétition plus tard que les plus petites, qui jouent des tours préliminaires, et puis des chocs surviennent ... et parfois un petit Poucet émerge. Au bridge, c'est pareil, les équipes d'Excellence rentrent au tour 4, les tours précédents étant réservés aux équipes Honneur et Promotion.

Le petit Poucet Anjou 2023 : récompense

Pour encourager une bonne participation, il est décidé de récompenser les meilleures équipes suivantes :

Promotion IV \leq 160

Honneur IV \leq 240

Pour chacune de ces catégories, le (ou les) petit Poucet sera l'équipe qui est allé le plus loin dans sa catégorie.

Les joueurs de ces équipes recevront une allocation PE égale au nombre de PE attribués par la FFB. Cette attribution complémentaire sera calculée et versée par le Comité d'Anjou, dès que toutes les équipes de la catégorie seront toutes éliminées (c'est-à-dire soit avant la fin de la saison 2021-2022, soit pendant la saison 2022-2023).

Le maximum par équipe est plafonné à 20 000 PE.

Exemple : en 2019 1 équipe Honneur a participé à la FC (ce qui est le tour 7) et 1 équipe Promotion avait atteint le tour 4.

Cette année, ces 2 équipes seraient « petit Poucet Anjou 2023 ».

Répartition géographique

Classiquement, les 3 premiers tours (dont chaque tour se joue avec repêchage gratuit) sont régionalisés afin de limiter les déplacements.

3 régions sont habituellement considérées :

Nantes, Angers et Le Mans.

Il est tout à fait possible de rentrer davantage dans les villes (exemple : la Baule, Pornic, Cholet, Laval, par exemple) aux tours 1 et 2 si le nombre d'inscrits localement est suffisant (4 minimum).

INTERCLUBS

Article 1 (art. 41 RNC)

Le championnat de France Interclubs est ouvert à tous les clubs agréés par la F.F.B.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec ses membres licenciés à la F.F.B.

Sauf dérogation, aucune équipe ne peut comprendre :

- Un joueur non licencié par l'intermédiaire du club,
- Un membre du club participant ou ayant participé la même saison à la compétition dans une autre équipe (du club ou non)

Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 4 et 5 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

La D6, compétition créée par le Comité en 2022 est quant à elle une compétition par paires réservée aux débutants (pas de Finale de Ligue ni Nationale du fait que ce n'est pas une compétition fédérale).

Les places appartiennent aux clubs :

- Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1, 2.
- Ce sont les clubs qui choisissent la composition des équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions (en ligne sur le site FFB, espace Métier).
- En D1, D2, D3, il n'y a pas d'Indice de Valeur maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places -en fonction des places acquises- en commençant par le haut (D1, puis D2, puis D3). Les clubs peuvent envoyer en D3 et D4 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Dérogation : un club de moins de 30 licenciés (hors licences scolaires) peut constituer une ou plusieurs équipes pour jouer en division 3 ou 4 avec des joueurs licenciés dans un autre club du même Comité ; l'équipe doit comprendre au moins deux joueurs licenciés dans le club.

Les D1 et D2 se jouent avec écran.

Article 2 : licences et transferts

Tous les joueurs doivent être en possession de la licence fédérale au moment de l'inscription de leur équipe ; la licence doit obligatoirement être prise dans le club pour le compte duquel le joueur participe à l'interclubs.

En application de l'article 5.1 du Règlement National des Compétitions :

« Un joueur ne peut changer de club qu'exceptionnellement et après accord des deux clubs concernés.

Un joueur ayant participé à l'Interclubs doit garder jusqu'à la fin de la saison en cours sa licence dans le club pour lequel il a participé. »

« Un changement de Comité en cours de saison nécessite l'accord des deux Comités différents. »

Procédure des demandes de transfert :

A la demande du joueur, les Présidents de chaque club/Comité concernés doivent envoyer un email sur comite@bridgeanjou.com qui précise leur accord pour le transfert ainsi que les mentions suivantes :

Nom, prénom, n° de licence du joueur, club/Comité d'origine et club/Comité souhaité.

↳ Toute demande incomplète ne pourra être traitée. Au joueur de s'assurer que les Présidents des 2 clubs fassent le nécessaire.

Tous les transferts seront effectués au même moment et uniquement lorsque tous les clubs auront régularisé le paiement intégral de leurs licences de la saison en cours.

Pour cela, la Date Limite de paiement (chèque ou courrier) des licences est arrêtée au 01 février 2023.

Article 3 : les divisions

Les équipes sont réparties en 6 divisions : D1, D2, D3, D4, D5 et D6

D1 : 22 équipes

La D1 est constituée de :

- Les 18 premières équipes du classement de la D1 des interclubs 2022
- Les 3 premières équipes du classement de la D2 des interclubs 2022
- 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement à :

- 1- Un club dont une équipe jouant en F.N. D2 2022 et ne s'étant pas qualifiée pour la montée directe
- 2- Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D1
- 3- Au club de l'équipe classée 4ème en D2 2022.

D2 : 40 équipes

La D2 est constituée de :

- Les 4 équipes descendantes de D1 2022
- Les 29 équipes classées de 4 à 32 du classement de D2 2022
- Les 3 premières équipes de chaque poule de la D3 des Interclubs 2022
- 1 place vacante

D3, D4 et D5 sont en plusieurs poules pour que l'ensemble des équipes jouent le même nombre de matchs dans un lieu unique (en général 8 matchs de 12 donnes).

D6 : compétition par paires réservée aux joueurs débutants de 1ère et 2ème année classés en 4ème série (IV de la paire ≤ 60).

Article 4

Toute équipe participant à l'interclubs au stade de Comité peut continuer sa route jusqu'à la Finale Nationale (sauf D6 qui se termine après la Finale de Comité).

Chacune des divisions 1, 2, 3 et 4 débouche sur une finale de ligue et une Finale Nationale. Sauf pour la division 5 qui est organisée seulement au stade comité suivi par une Finale Nationale (sans finale de ligue). En division 5 il n'y a pas de finale de ligue : le champion de comité se qualifie en Finale Nationale. En cas de forfait pour la Finale Nationale du champion de comité, l'équipe vice-championne (et uniquement cette équipe) pourra être qualifiée à sa place.

Article 5

L'interclubs est classé :

En catégorie 2 pour la D1 et la D2 (se joue avec écran).

En catégorie 3 pour la D3

En catégorie 4 pour la D4

En catégorie 5 pour la D5

Article 6 : Déroulement de la compétition

- ⇒ **Inscription et paiement auprès de votre club. C'est le club qui inscrit les équipes en ligne et envoie le règlement par chèque ou virement au Comité.**

Samedi 11 et dimanche 12 mars 2023 au Parc des Expositions du Mans

Divisions D1 à D5 : Samedi 11 mars : 4 matchs à suivre à partir de 13h

Dimanche 12 mars : 2 matchs à suivre à partir de 9h30

Reprise à 14h15 pour les 2 derniers matchs.

Division 6 : Dimanche 12 mars : 2 séances de 12 donnes à 10h et 14h30.

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/02/23

Interclub Division 1

Equipes de 4 à 6 joueurs

Finale Comité : 132€, Sa 11 et Di 12/03/23, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 13 et Di 14/05/23 – NANTES BCN, 8 matchs

Finale Nationale : 96 €, Septembre 2023 – ST CLOUD

Interclub Division 2

Equipes de 4 à 6 joueurs

Finale Comité : 132€, Sa 11 et Di 12/03/23, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 17 et Di 18/06/23- RENNES BCR, 8 matchs

Finale Nationale : 96 €, Septembre 2023 – ST CLOUD

Interclub Division 3

Equipes de 4 à 6 joueurs

190 ≤ IV de l'équipe

Finale Comité : 132€, Sa 11 et Di 12/03/23, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 13 et Di 14/05/23 - VANNES, 8 matchs

Finale Nationale : 96 €, Sa 17 et Di 18/06/23 – ST CLOUD

Interclub Division 4

Equipes de 4 à 7 joueurs

130 ≤ IV < 190, joueurs d'IV ≤ 60

Finale Comité : 120€, Sa 11 et Di 12/03/23, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 13 et Di 14/05/23 – LA BAULE, 8 matchs

Finale Nationale : 96 €, Sa 17 et Di 18/06/23– ST CLOUD

Interclub Division 5

Equipes de 4 à 7 joueurs

IV < 130, joueurs d'IV ≤ 40

Finale Comité : 96€, Sa 11 et Di 12/03/23, 8 matchs de 10 donnes

1 seule équipe qualifiée pour la Finale Nationale directe.

Finale Nationale : 96 €, Sa 17 et Di 18/06/23 – ST CLOUD

Interclub Division 6

Par paires

4^{ème} série (IV de la paire ≤ 60)

Finale Comité : Di 12/03/23, 2 séances de 12 donnes

Composition de la D1 pour 2023 : pour 21 équipes + 1 place vacante

Angers ABC	2
Angers BCRR	4
Laval	2
La Baule BCCA	2
Le Mans BC	3
Le Mans 4 As	1
Nantes BAA	2
Nantes BCN	4
Saumur	1

Composition de la D2 pour 2023 : pour 39 équipes + 1 place vacante

Angers ABC	4
Angers BCRR	2
Avrillé	2
Challans Pays Maraichin	1
Château Gontier	1
Chemillé	1
Cholet	2
La Baule BCCA	3
Laval	1
La Ferté Bernard	1
La Fleche	1
Le Mans B.C	3
Mayenne	1
Mesquer - Quimiac	1
Nantes BAA	4
Nantes BCN	5
Nantes Beaulieu	2
Nort sur Erdre	1
Pornic	2
Sable	1

TROPHEE DE FRANCE

Article 1

Les équipes peuvent être composées de 4 à 8 joueurs. Les joueurs peuvent s'inscrire dans le comité de leur choix. Il n'y a aucune obligation d'appartenir au même comité.

Article 2

Sans objet

Article 3

Chaque match joué par des équipes ayant un indice de valeur différent sera l'objet d'un handicap en IMP selon la formule :

$H \text{ (en IMP)} = N \text{ (nombre de dames)} \times S \text{ (écart d'indice des deux équipes)} / 80$. L'indice est la somme des IV des 4 joueurs présents à la table pendant le match.

Ce handicap est arrondi à l'entier le plus voisin et, en cas de résultat à 0,5 juste, à l'entier inférieur.

Il est ajouté au score en IMP de l'équipe le moins élevé.

Article 4

INSCRIPTIONS au plus tard le 26/09/22

Equipes de 4 à 8 joueurs

Finale Comité : 38€, Ma 11/10/22, à Avrillé, le Mans BC, Nantes Beaulieu

A partir de 13h

Finale Ligue : 72€, Sa 22 et Di 23/10/22, à LA BAULE

A partir de 13h le samedi et 09h30 le dimanche

Finale Nationale : Sa 17 et Di 18/12/22, à SAINT-CLOUD

LE CHALLENGE DE L'ANJOU*Ch.A

REGLEMENT

Article 1

Le Comité d'Anjou organise chaque saison le Challenge de l'Anjou qui se compose :

- des Tournois Régionaux organisés par les clubs ou le Comité
- de la Coupe des Pays de Loire
- des 2 Simultanés du Comité (annulés saison 21-22)

Article 2 : Chaque épreuve donne lieu à l'attribution de points de challenge (PC).

Article 3 : Classement

Le classement général est établi sur une période comprise entre **le 15 juin de l'année en cours et le 15 juin de l'année suivante**, afin de permettre la transmission des résultats à la Fédération Française de Bridge.

Le classement final donne droit à une attribution de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE) selon les modalités définies ci-après :

Pour pouvoir être pris en compte dans le classement du Challenge, un joueur devra avoir participé à, au moins, six des épreuves spécifiées dans l'article 2. Le classement final se fait par série par addition des points de classement.

Les joueurs sont classés en quatre séries en fonction de leur **classement national au 30 juin de la saison en cours**.

Article 4

Le nombre d'épreuves retenues pour le classement final n'est pas limité.

La liste nominative des épreuves comptant pour le challenge est diffusée sur le calendrier annuel du Comité et régulièrement sur internet.

Calcul des PC

Seuls les joueurs licenciés par l'intermédiaire du Comité d'Anjou peuvent marquer des points de challenge et figurer au classement général donnant lieu à l'attribution de P.E. et de P.P.

75% de la dotation annuelle sera réservée au Challenge de l'Anjou

Rappelons que cette dotation est proportionnelle à l'effectif des licenciés !

P.C. des tournois régionaux et du Tournoi du Comité

L'attribution des Points de Challenge (P.C.) sera faite selon la formule d'un classement handicap, (**sauf pour l'attribution des PP où le classement sera uniquement en SCRATCH**).

Le handicap étant calculé selon la formule :

$$H = (200 - \text{Somme des IV des deux joueurs de la paire}) / 12.$$

Les Points de Challenge du tournoi correspondent aux Points d'Expert obtenus à l'issue de ce classement Handicap (exception tournoi de Noirmoutier : $PE/2 = PC$)

P.C. de la coupe des Pays de Loire

Pour chaque match, un joueur devra jouer au moins une mi-temps pour se voir attribuer des Points de Challenge.

Pour chaque match de poule, chaque joueur reçoit :

100 P.C. si son équipe gagne et 50 P.C. si son équipe perd.

Pour le tour final (1/16, 1/8, 1/4 et 1/2 Finale), chaque joueur reçoit

200P.C. si son équipe gagne et 50 P.C. si son équipe perd.

En Finale, l'attribution sera de :

300 P.C. en cas de victoire et 150 P.C. en cas de défaite

En cas de matches non joués (forfaits, ...) les deux équipes concernées marquent 0 PC

Attribution des P.P.et des P.E

Le classement ainsi obtenu permettra d'attribuer aux licenciés du Comité d'Anjou des P.P. et des P.E. selon les modalités suivantes :

Le classement ainsi obtenu permettra d'attribuer aux licenciés du Comité d'Anjou des P.P. et des P.E. selon les modalités suivantes :

Les PP seront répartis entre :

- Le Challenge de l'Anjou (75% du total disponible soit X)
- Le Trophée Pierre Lebret (25% du total disponible soit Y)
- La Finale Nationale Bridge+ (allocation forfaitaire de 30PP)

Les PE seront répartis entre :

- Le Challenge de l'Anjou
- Le Trophée Pierre Lebret
- Les petits Poucets de la Coupe de France

Les attributions indiquées ci-dessous (pour le Ch.A et le TPL) pourront être ajustées suivant les principes suivants :(ajustement nécessaire puisque les 2 épreuves sont indépendantes) :

- Le Comité attribue 100% des PP disponibles.
- Aucun joueur ne peut obtenir moins que ce que le règlement prévoit.
- Le nombre de PP pour le 1er récompensé du TPL pourra être ajusté à la hausse afin d'avoir une répartition harmonieuse (environ 60% des joueurs qui sont dans les critères des classements, tout en respectant la répartition initiale par épreuve).
- Allocation maximum totale pour un joueur : 30 PP.

P.P. (Points de Performance) pour le Challenge de l'Anjou

Critères d'attribution :

♦ Participation dans au moins 6 épreuves du challenge (la participation à la CPDL Poules comptant pour 1 et la participation à la CDPL KO comptant pour 1 également, chaque simultanés comptant pour 1 et chaque tournoi régional comptant pour 1).

Classement général :

Addition des P.E. des 2 simultanés + P.C. de la C.D.P.L. + P.E. bruts des tournois régionaux, soit X l'attribution pour le CA.

On conserve 10% de l'attribution pour récompenser les meilleurs 2^e Série et 3^e Série du classement PC.

Dans le paragraphe suivant (issu du règlement des années précédentes) il convient de remplacer 30 par 22, tout en gardant la notion de régression linéaire entre 22 et 10 PP.

Le nombre d'allocataires est déterminé par :

$N = 0,9X / (22+10) / 2$, arrondi à l'entier inférieur

Il se peut que, comme lors de la saison 2021-2022, que le nombre de classés soit inférieur à N. Auquel cas des PP restent non attribués à ce stade.

Les 10% de X seront attribués aux meilleurs joueurs de 2^{ème} et 3^{ème} série du classement PC à raison de 10 et 5 PP (hors classement Scratch).

P.E. (Points d'Expert)

L'attribution forfaitaire des P.E. est égale à 50 fois le nombre de licenciés du Comité en fin de saison

Ils **pourront** être attribués suivant les critères suivants :

Joueurs de 2^{ème} série :

Les joueurs avec un IV < 60 : Avec au moins 3 participations PE attribués = 1 x PC
Avec au moins 10 participations PE attribués = 3 x PC

De 3^{ème} série : les joueurs : Avec au moins 3 participations PE attribués= 2 x PC
Avec au moins 6 participations PE attribués= 3 x PC

De 4^{ème} série : les joueurs : Avec au moins 2 participations PE attribués= 5 x PC
Avec au moins 4 participations PE attribués= 8 x PC

La dotation pourra faire l'objet d'un coefficient d'ajustement majorateur ou minorateur pour épuiser la dotation sans la dépasser.

TOURNOIS REGIONAUX

(Tournois de VILLE et du Comité)

Inscriptions Espace licencié FFB > Compétitions > Festival

Tournois de Ville comptant pour le Challenge de l'Anjou (Ch.A)

1	Noirmoutier	samedi 2 juillet 2022
2	Pornic	samedi 9 juillet 2022
3	St Hilaire de Riez	mercredi 20 juillet 2022
4	Challans (Canard)	dimanche 7 août 2022
5	Saumur	dimanche 25 septembre 2022
6	Château-Gontier	dimanche 9 octobre 2022
7	Cholet	dimanche 30 octobre 2022
8	Nantes BCN	vendredi 11 novembre 2022
9	Angers ABC	samedi 26 février 2022
10	Angers BCRR	lundi 10 avril 2023
11	Sablé	lundi 1 mai 2023
12	Ancenis	lundi 8 mai 2023
13	Le Mans BC	jeudi 18 mai 2023
14	Nantes BAA	lundi 29 mai 2023
15	Challans	samedi 3 juin 2023
16	Mayenne	dimanche 4 juin 2023
17	Laval	dimanche 11 juin 2023

1. Conditions générales

Pour pouvoir faire partie du challenge, un tournoi régional doit :

- Appliquer les directives du Titre III section 3. du R.N.C. (Règlement National des Compétitions)
- Comporter au moins 15 tables ;
- Etre ouvert à **tous les joueurs du Comité à jour du règlement de leur licence** ;
- Etre organisé par un club à jour de ses cotisations auprès du Comité ;
- Engager un arbitre fédéral.
- Avoir reçu l'homologation « tournoi régional » de la F.F.B.

Si un tournoi ne remplit pas une de ces conditions, le bureau du Comité est saisi et peut éventuellement accorder une dérogation exceptionnelle.

2. Inscription au calendrier

Si le président d'un club souhaite que son tournoi régional soit intégré au challenge du Comité, il doit :

- Adresser une demande au Comité avant l'établissement de l'agenda de la saison suivante soit avant le 1^{er} mai de la saison N-1
- Envoyer à l'issue du tournoi au Comité :
 - Une copie de la sauvegarde faite par l'arbitre de l'épreuve, par mail au Comité.
 - Un chèque ou virement correspondant à la facture éditée par le Comité (envoyée sous quinzaine après la manifestation). Le tarif est fixé à 1.60€/paire.
- S'assurer que les lots sont suffisamment conséquents en quantité et en qualité. Au moins 60% des frais d'engagement doivent être alloués aux lots.

Si une de ces formalités n'est pas remplie, le bureau du Comité peut refuser l'inscription d'un tournoi au challenge ou l'exclure pour la saison suivante.

Un tournoi régional ne peut compter pour le challenge du Comité s'il est organisé le jour d'une compétition fédérale au stade du Comité (½ Finale ou Finale).

A une date donnée un seul tournoi régional peut compter pour le challenge du Comité. Si deux demandes sont faites pour la même date, le Comité choisit le tournoi comptant pour le challenge.

3. Conditions d'attribution des PC

Si lors d'un tournoi régional, ou du simultané une paire est constituée d'un joueur d'un autre Comité associé à un joueur du Comité d'Anjou, seul ce dernier marquera des points de challenge pour le challenge.

Si dans un tournoi régional une paire est constituée de joueurs de séries différentes, chacun d'eux est classé dans sa propre catégorie et uniquement dans celle-ci.

LA COUPE DES PAYS DE LOIRE (CDPL)

Inscriptions avant le 21/10/22

Engagement : 32 €/tour

Espace licencié FFB > Compétitions > Comité

- ✚ **Inscription au tour préliminaire (par poule) et paiements en ligne sur le site FFB, les comptes FFB utilisés doivent être approvisionnés avant l'inscription. Tout paiement du stade suivant devra être effectué au plus tard 72h avant le jour de compétition. Dans le cas contraire, l'équipe sera déclarée forfait.**

Matches de poule du tour préliminaire à jouer **au plus tard le 03/02/23**

DL = Date Limite pour jouer

1/16 de Finale : au plus tard le 10/03/23

1/8 de Finale : au plus tard le 31/03/23

1/4 de Finale : au plus tard le 05/05/23

Demi-Finale : au plus tard le 26/05/23

Finale : au plus tard le 16/06/23

Article 1

- La compétition est ouverte à des équipes formées de quatre à sept joueurs.
- La composition des équipes est libre, mais elles doivent être exclusivement composées de joueurs licenciés dans un club du Comité d'Anjou, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le Comité.

Article 2

- La répartition des équipes se fait selon trois secteurs géographiques.
- L'équipe appartient à une zone géographique en fonction de la majorité de ses membres ; en cas d'égalité, c'est l'organisateur qui tranche.
- La zone Ouest comprend (en principe) : la Loire Atlantique, la Vendée et Cholet
- La zone du Mans comprend les clubs de la Mayenne et de la Sarthe
- La zone Est comprend tous les autres clubs.
- C'est à l'équipe receveuse de contacter au plus tôt l'équipe qu'elle reçoit

Article 3

- Le principe de la formule est le handicap à tous les tours.
 - Le handicap est calculé par la formule :
$$(Somme\ des\ 4\ IV\ équipe\ A - somme\ des\ 4\ IV\ équipe\ B) / 4$$
 - Ce handicap est arrondi à l'entier le plus voisin et, en cas de résultat à 0,5 juste, à l'entier inférieur.
 - En cas de changement de composition d'équipe à la mi-temps, le handicap total est la moyenne des handicaps calculés pour chaque mi-temps.
 - La feuille de match, dûment remplie et signée par les 2 équipes doit IMPERATIVEMENT être envoyée au Comité (mail ou courrier) avant la DL (Date Limite pour jouer) de chaque tour.
 - Si un match n'a pas eu lieu avant la date limite, les deux équipes pourront être déclarées forfait.
- Si les Capitaines ne se mettent pas d'accord sur une date de match, la date imposée est celle de la DLI en soirée (20h).

Pour le cas très rare, d'un conflit entre la DLI et une compétition fédérale, la DLI sera reportée au jour ouvré suivant, avec les obligations qui s'y attachent. Le comité devra impérativement être informé en amont par le Capitaine de l'équipe receveuse.

Article 4

Tour préliminaire :

- Il se déroule en poules de quatre, cinq ou six équipes si nécessaires, donc en principe trois à cinq matchs.
- La mise en place des équipes dans les poules se fait en fonction de leur valeur (principe du serpent)
- Il n'est pas obligé de respecter l'ordre des rencontres, l'important étant d'avoir joué tous les matchs au plus tard le jour de la DL (Date Limite).
- Si possible éviter que les équipes d'un même club se rencontrent. Quand ce n'est pas possible, les matchs des équipes du même club se jouent en priorité.
- Les équipes reçoivent et se déplacent tour à tour.
- Les matchs sont de 28 donnes.

Article 5

- Pour départager les équipes à égalité dans une même poule, on prendra celle qui a gagné leur rencontre respective. En cas de nouvelle égalité, on prendra celle dont l'IV est le plus petit.
- Si nécessaire, les équipes meilleures troisièmes seront choisies à l'intérieur des zones géographiques, en commençant par les poules comportant le plus d'équipes.

Article 6

Tours suivants :

Le tableau final par KO sera tiré au sort intégral, sans tête de série.

- Les tours seront organisés avec un nombre suffisant d'équipes, afin que la compétition se poursuive en 1/16, 1/8, ¼, ½ de Finale et Finale de Comité.
- Chaque équipe joue par KO en suivant le tableau du tirage au sort et avec le calcul de handicap cité à l'art. 3.
- En 8ième de Finale, c'est l'équipe tirée la première qui recevra. Pour les tours suivants, l'équipe qui reçoit sera indiquée sur le tableau lors du tirage au sort.
- Les matchs sont de 32 donnes.
- En cas d'égalité, une prolongation de deux donnes est disputée, les joueurs restant à la table et à la place qu'ils occupaient en fin de match.
- Si l'égalité subsiste, une nouvelle prolongation de deux donnes sera disputée, etc, la première différence déterminant le vainqueur.

SIMULTANES DU COMITE

2 simultanés cette saison

Engagement : 8€/paire

Jeudi 20 octobre à 20h : Le Mans BC, Laval, Angers BCRR, Cholet et Nantes BCN

Livret de donnes distribué sur place

Jeudi 09 février à 20h : Le Mans BC, Laval, Angers ABC, Cholet, Nantes BAA et Pornic

Livret de donnes envoyé par email après homologation.

TROPHEE PIERRE LEBRET (TPL)

Le Trophée Pierre Lebret sera joué en ligne sur la plate-forme REALBRIDGE aux dates suivantes :

DLI : la veille de chaque tour minuit

Engagement : 12€/tour

Espace licencié FFB > Compétitions > Comité

Tours qualificatifs :

- Jeudi 09 mars 23 à 20h
- Jeudi 16 mars 23 à 20h
- Jeudi 13 avril 23 à 20h
- Jeudi 11 mai 23 à 20h
- Jeudi 25 mai 23 à 20h

Finale et Consolante :

- Jeudi 08 juin à 20h

1. Qui peut participer ?

- Tous les joueurs à jour de leur licence 2022-2023 mais seuls les joueurs du Comité d'Anjou pourront prétendre à la dotation spéciale de PP et PE attribuée à cette compétition.
- Il sera obligatoire d'avoir sa caméra et micro branchés, en état de marche et avoir réglé son engagement.
- Tout participant s'oblige à respecter les règles de bonne conduite édictées par la FFB.

2. Engagement

- Fixé à 6€ par joueur et par séance, ainsi que pour la Finale et la Consolante.
- L'inscription se fera en ligne sur le site FFB des compétitions de Comité.

3. Principe du Trophée

Un classement par **paires inchangées** sera établi après les 5 tours qualificatifs, en prenant en compte les 3 meilleurs résultats. La participation aux différents tours qualificatifs est indépendante des résultats des tours précédents.

Les 5 tours qualificatifs feront l'objet d'un classement scratch et d'un classement handicap.

Le handicap étant calculé selon la formule : $H = (200 - \text{Somme des IV des deux joueurs de la paire}) / 12$.

L'unité de compte est le PTPL (Point Trophée Pierre Lebret)

Chaque tour crédite chaque joueur de la paire du nombre de PE attribué par la FFB (hors bonus).

Le classement handicap est établi sur le même principe.

Une paire classée (ayant joué au moins 3 séances qualificatives) aura accès à une séance supplémentaire de 24 donnes.

Ces paires seront divisées en 2 groupes suivant les principes suivants :

Le groupe F comme Finale / Le groupe C comme Consolante

40% des paires classées* seront qualifiées pour la Finale et les autres paires classées seront éligibles pour la Consolante.

*L'assiette étant le nombre total de paires classées, ayant obtenu un nombre de PTPL >0.

La répartition des paires se fera de la manière suivante :

Pour la Finale, 30% seront issus du classement scratch et 10 % parmi les meilleurs du classement handicap qui ne sont pas qualifiés par le classement scratch.

4. Attribution de PTPL :

Classement scratch :

Somme PTPL des 3 meilleurs des 5 tours qualificatifs + PTPL de la Finale * 2 (ou des 4 meilleurs tours qualificatifs)

Somme PTPL des 3 meilleurs des 5 tours qualificatifs + PTPL de la Consolante (ou des 4 meilleurs tours)

Classement handicap :

Idem que le classement scratch mais en utilisant les classements « handicap »

5. Attribution des PE et des PP

Le Trophée Pierre Lebret fait l'objet d'une attribution spécifique de PP et PE du Comité
(25% de la dotation annuelle sera réservée au Trophée Pierre Lebret)

Le challenge se joue par paire inchangée. Donc les attributions de PP et PE seront identiques pour chacun des joueurs de la paire (pour autant qu'ils fassent partie du Comité d'Anjou).

Critères d'attribution

Participation minimum 4 tours (3 tours qualificatifs + Finale ou Consolante ou 4 tours qualificatifs). Il n'est pas obligatoire de participer à la Finale ou à la Consolante (mais ça aide pour accumuler des PTPL !!).

Le principe de calcul sera similaire à celui du Ch.A.

Le maximum de PP pour un joueur sera de 16. Les primés recevront donc entre 16 et 6 PP.

Aucun joueur ne peut obtenir plus de 30 PP au total CA +TPL.

10% des PP seront réservés aux 2èmes et 3èmes séries.

Comme il est prévu que tous les PP disponibles au niveau du comité soient attribués, il est possible que l'attribution soit plus généreuse que l'application stricte du présent règlement.

Les PE seront attribués de la manière suivante :

- Joueurs de 2^{ème} série : PE attribués = 1 x PTPL
- Joueurs de 3^{ème} série : PE attribués = 3 x PTPL
- De 4^{ème} série : les joueurs : PE attribués = 8 x PTPL

La dotation pourra faire l'objet d'un coefficient d'ajustement majorateur ou minorateur pour épuiser la dotation sans la dépasser.

6. Ethique :

Le Comité appliquera à la lettre le guide éthique du bridge en ligne publié par la FFB.

TUTORIELS

TUTORIEL INSCRIPTION AUX COMPETITIONS

Les inscriptions aux compétitions se font directement sur votre espace licencié du site de la Fédération (FFB) (sauf pour les Interclubs, les DN et la Coupe des Clubs)

1. Aller sur votre espace licencié du site FFB : <https://www.ffbridge.fr/>
2. Aller dans rubrique compétitions (colonne de gauche)
3. Définir la saison concernée à savoir qu'une saison court du 1^{er} juillet au 30 juin (ex : saison 21-22 = compétition/tournoi/festival qui se déroule entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022).
4. Définir de quel type de compétition il s'agit :

❖ Compétitions Fédérales au niveau National = Finale Nationale (FN)

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « 0000000 – FFB » puis « FEDERAL »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



❖ Compétitions Fédérales au niveau Comité = ½ Finale Comité, Finale Comité, Coupe de France, Trophée de France et Interclubs

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « Comité d'Anjou » puis « FEDERAL »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



❖ **Compétitions de Comité = Scolaires, Trophée Pierre Lebret, Coupe des Pays de Loire, Tournoi du Comité**

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « Comité d'Anjou » puis « COMITE »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



❖ **Festivals du Comité = Tournois de Ville et festivals comptant pour le Challenge de l'Anjou entre autres.**

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « Comité d'Anjou » puis « FESTIVAL »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



5. Enfin, sélectionnez la compétition souhaitée et cliquez sur « **Inscription** »

****** INFOS ******


- Depuis septembre 2021, le règlement des engagements aux compétitions se fait directement en ligne dès la validation de l'équipe (sauf Interclubs, DN, Finales de Ligue). Assurez-vous bien d'avoir suffisamment de crédit sur votre compte FFB avant l'inscription.
- Tutoriel disponible sur le site du Comité d'Anjou : *Comment alimenter son compte FFB*

2/2

COMMENT ALIMENTER VOTRE CAGNOTTE SUR LE SITE DE LA FFB

✓ Connectez-vous sur le site de la FFB

✓ Cliquez sur votre espace licencié →  Accès espace licencié

✓ Cliquez sur « mon profil » →  Mon profil

✓ Une nouvelle page s'affiche, cliquez sur le dernier onglet « COMPTE FFB »

PROFIL COMPTE AGENDA RÉSULTATS POINTS CLASSEMENT HISTORIQUE MESSAGES PAIEMENTS CB COMPTE FFB

✓ Cliquez sur le montant que vous souhaitez mettre ou autre montant si plus de 100 €

J'alimente mon compte

20€ 50€ 100€ AUTRE MONTANT

✓ Cliquez sur « OK » →  OK  Annuler

licencie.ffbridge.fr indique
Vous allez être redirigé vers l'interface de paiement

Vous êtes redirigé sur une page sécurité où il vous reste plus qu'à indiquer votre carte bancaire :

Montant de la transaction : 100 EUR

Numéro de carte bancaire

Date d'expiration Mois / Année

Nom du titulaire de la carte

Code de vérification [Qu'est-ce que c'est ?](#)

✓ VALIDER ✗ ABANDONNER

✓ Une fois tout renseigné, valider.

Ensuite vous pouvez utiliser votre cagnotte pour faire vos inscriptions.

✓ **Si les comptes de tous les joueurs sont suffisamment approvisionnés, le capitaine peut inscrire l'équipe.**

✓ **Sinon, il peut régler pour toute l'équipe si son compte est suffisamment approvisionné en cochant la case « régler la totalité »**

Attention : seul le règlement des sommes dues valide l'inscription